

rejeté le

SÉNAT

16 décembre 1983

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

relatif au prix de l'eau en 1984.

(Urgence déclarée.)

Le Sénat a rejeté en première lecture, le projet de loi, adopté après déclaration d'urgence par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 16 décembre 1983.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1782, 1841 et in-8° 483.

Sénat : 93 et 99 (1983-1984).